



## - Programme de mobilité pour études CREPUQ (Québec, CANADA) -

### ■ Fin octobre :

Les étudiants souhaitant partir au Québec dans le cadre d'une mobilité d'études viennent récolter les renseignements nécessaires lors de la réunion d'information pour la mobilité à l'international organisée par le Bureau des Relations Internationales (BRI).

**--- Attention ! Mobilité pour études CREPUQ possible à partir de la L2 ---**

**--- Durée de la période de mobilité : 1 semestre ou 1 année ---**

### ■ Décembre :

#### - **RDV au BRI** :

Le BRI reçoit les codes d'accès pour faire la demande de participation en ligne sur le site de la CREPUQ. L'étudiant est invité à contacter le BRI pour une prise de RDV.

Durant cette étape, le BRI accompagne l'étudiant dans sa première prise de contact avec le site web de la Crepuq: quelles universités disponibles selon la filière ? Quels sont les critères d'acceptation ? Quels sont les documents à joindre au dossier ?

Le BRI donne 1 fiche à l'étudiant pour l'informer des dates de remise des dossiers en fonction de l'université choisie en 1<sup>ère</sup> position. Informations sur les démarches administratives à faire pour un programme d'études de plus de 6 mois.

**L'entretien est un peu long, l'étudiant doit donc venir au BRI à un moment de la journée où il ne sera pas pressé par son emploi du temps.** Ce RDV prend du temps mais tout le site est visité.

Le BRI oriente l'étudiant vers le coordinateur CREPUQ.

#### - **Choix de l'établissement d'accueil** :

En théorie, 3 choix d'université possibles selon les programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec.

En réalité, les choix d'universités se font sous forme de menu déroulant et en fonction de l'université sélectionnée en 1<sup>er</sup> choix, à l'ouverture du menu déroulant pour la 2<sup>nd</sup>e université, il n'y aura pratiquement plus d'université disponible. Idem pour le 3<sup>ème</sup> choix. La plupart des universités québécoises veulent être choisies en 1<sup>er</sup> choix et n'accepteront pas les dossiers si elles sont en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> position. Ceci est clairement inscrit sur le site.

### ■ Décembre/Janvier :

#### - **Prise de contact avec le coordinateur Crepuq** :

**L'étudiant se met en contact avec le coordinateur CREPUQ pour évoquer avec lui la faisabilité de son projet de mobilité CREPUQ et élaborer son plan d'études (un pour chaque université choisie).** Il contacte également d'autres professeurs pour avoir des lettres de recommandations nécessaires à la constitution du dossier de candidature pour une mobilité Crepuq.

**NB : Les dossiers pour le programme CREPUQ se font très tôt. Les responsables CREPUQ doivent donc donner une réponse à l'étudiant rapidement (janvier) pour savoir s'il est autorisé à partir et à faire son dossier ou pas.**



■ Entre le 1er février et le 15 mars (selon l'université choisie) :

- **Remise du dossier complet au BRI** (lettre de motivation + carte id. + tous les relevés de notes depuis la 1<sup>ère</sup> année + le programme suivi actuellement + le programme dispensé à l'UDC pendant la période d'études + lettres de recommandation + plan d'études pour chaque université signé par le coordinateur Crepuq + test de langue (si université anglophone sauf si l'étudiant est inscrit en anglais) + formulaire de candidature complété en ligne puis imprimé.

- Photocopie des dossiers par le BRI, puis **le BRI fait un envoi groupé de tous les dossiers aux universités choisies en 1<sup>ère</sup> position.**

■ Sélection des dossiers de candidature Crepuq :

Elle se fait par une commission pédagogique dans l'Université d'accueil.

■ Bourses de mobilité à l'international dans le cadre du programme Crepuq :

Dès que l'étudiant reçoit la réponse de l'université d'accueil, il fait un dossier de demande de bourse de mobilité auprès du BRI et commence à accomplir les formalités administratives pour l'immigration si son séjour de mobilité dure + de 6 mois.

- Les bourses de mobilité existantes:

**Bourse de mobilité de la CTC** (si non boursier sur Critères sociaux du CROUS) **ou** du **MEN** (si boursier sur critères sociaux du CROUS **et** de nationalité française) : **400 € /mois** (montant total de la bourse pour la durée du séjour versé en 2 fois : 75% de la somme versés à l'arrivée de l'étudiant dans l'université d'accueil ; 25% versés à son retour de mobilité)

*NB: si l'étudiant perçoit une bourse sur critères sociaux du CROUS, il la conserve et la cumule avec la bourse du MEN.*

- Calendrier pour le dépôt des dossiers de demande de bourse:

**Départ 1<sup>er</sup> Sem ou année :** dossier de bourse de mobilité à rendre complet au BRI avant le **1<sup>er</sup> juin**, et **15 jours avant le CEVU choisi (voir ci-dessous).**

**Départ au 2<sup>nd</sup> Sem :** dossier de bourse de mobilité à rendre complet au BRI avant le **1<sup>er</sup> novembre** et **15 jours avant le CEVU choisi (voir ci-dessous).**

**Tout dossier remis en dehors de ces périodes entraînera un allongement du délai d'attribution des bourses CTC et MEN (et donc de paiement) qui seront renvoyées devant la prochaine commission du CEVU.**

*Pour information, les CEVU (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire) se tiennent généralement fin septembre, fin novembre, fin janvier, début avril et fin juin.*